

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Réception des soumissions - TPSGC / Bid Receiving  
- PWGSC  
1550, Avenue d'Estimauville  
1550, D'Estimauville Avenue  
Québec  
Québec  
G1J 0C7

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du**  
**fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
TPSGC-PWGSC  
601-1550, Avenue d'Estimauville  
Québec  
Québec  
G1J 0C7

<b>Title - Sujet</b> Dragage Montréal - St-Antoine	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> EE517-142147/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 002
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> EE517-14-2147	<b>Date</b> 2014-03-06
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$QCM-008-15826	
<b>File No. - N° de dossier</b> QCM-3-36253 (008)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2014-03-18</b>	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Rochette, Jean	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> qcm008
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (418) 649-2834 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (418) 648-2209
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> Voie navigable du St-Laurent entre Montréal et St-Antoine, QC	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

---

Titre : DRAGAGE MONTRÉAL - ST-ANTOINE

Inclus dans la présente modification :

1. Question et réponse 10
2. Modification no 2

---

QUESTION ET RÉPONSE :

**Question 10 :** Est-ce que le cautionnement est sur le montant annuel (renouvelable) ou sur le montant total des 3 ans ?

**Réponse 10 :** Le cautionnement doit couvrir le montant total des 3 ans.

---

MODIFICATION no 2

1. À la section Avis important aux soumissionnaires :

AJOUTER "Le « Code de conduite » à été remplacé par « Disposition relatives à l'intégrité » Des modifications ont été incluses. Voir IG01 de R2710T"

2. En référence à la date des Instructions générales R2710T à la Table des matières et aux Instructions particulières aux soumissionnaires IP01 et IP02 :

BIFFER "2013-06-27"  
INSÉRER "2014-03-03"

3. Les Conditions supplémentaires :

AJOUTER les Conditions supplémentaires CS04 ci-après :

**CS04 AJUSTEMENT DU PRIX DU CARBURANT**

1. Le contrat sera modifié à la fin de chaque année de dragage de façon à refléter, en fonction du prix de référence, l'augmentation ou la diminution du coût du carburant utilisé dans le cadre des travaux du présent contrat.
2. L'ajustement du prix du carburant sera fera sur la base du volume payé de sédiment dragué. TPSGC utilisera 14% comme portion du prix unitaire au m<sup>3</sup>mp destiné au coût du carburant pour les travaux de dragage.
3. Aucun ajustement de prix du carburant ne sera accordé pour la mobilisation et la démobilisation.
4. La variation des prix sera déterminée en fonction du prix moyen pour la ville de Québec affiché dans la catégorie "Furn No.2" sous la rubrique "Canadian Unbranded Rack Price" du site de Bloomberg Oil Buyer's Guide. Pour les fins du présent contrat, le prix de référence est celui publié le 27 février 2014.

---

5. Formule d'ajustement de prix :

a) Légende :

AP : ajustement du prix

DF : prix à la date de début des travaux d'une période de dragage donnée conformément à l'article 4 de la présente clause

Réf : prix de référence conformément à l'article 4 de la présente clause

PU : prix unitaire par m<sup>3</sup>mp selon l'article figurant au tableau des prix unitaires

VP : volume payé selon l'article figurant au tableau des prix unitaires

b) Calcul de la variation du prix :

$$AP = (DF - \text{Réf}) / \text{Réf} \times PU \times VP \times 14\%$$

Note 1 : La formule pour l'ajustement du prix du carburant sera calculée individuellement pour chacune des périodes de dragage et pour chacun des articles à taux unitaires au m<sup>3</sup>mp figurant au tableau des prix unitaires.

Note 2 : AP pourrait prendre une valeur positive autant que négative. Par conséquent, la portion annuelle du contrat sera ajustée à la hausse ou à la baisse selon le cas.

6. Bien que la variation du prix soit calculé par période de dragage et par articles à taux unitaires au m<sup>3</sup>mp, il n'y aura qu'un seul ajustement annuel qui apparaîtra au dernier formulaire de Demande de paiement de l'année de dragage et sera traité comme une modification au contrat.

---

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.